

INFOS PRATIQUES

QU'EST-CE QUE L'AMBROISIE ?

L'Ambroisie à feuilles d'armoises et l'Ambroisie Trifide sont invasives. Elles se développent rapidement en juin - juillet dans les jardins, bords de route et chantiers principalement.

Les pollens émis de fin juillet à début octobre sont hautement allergènes et entraînent des réactions chez de nombreuses personnes (rhinite, conjonctivite, asthme...)

Vous êtes particuliers, propriétaires, locataires, exploitants, vous devez arracher les pieds qui se trouvent sur votre terrain avant la floraison (de fin juillet à début octobre)

Pour plus d'informations : christophe-bras@fredon-auvergne.fr ; 04.73.42.15.81 ou www.ambroisie.info



SI VOUS AIMEZ LES FLEURS : BIENVENUE !!!!!!!



La Commission Communale du Fleurissement souhaite faire participer, les habitants et habitantes, à l'entretien des jardinières et des massifs (plantations, enlèvement des fleurs fanées et des mauvaises herbes) et récolter les idées de chacun et chacune pour l'embellissement de notre commune.

Si vous êtes intéressé (e), n'hésitez plus, contactez dès maintenant la mairie.

ROND-POINT DE LA POSTE

Nous attendons avec impatience la visite du département pour pouvoir commencer les travaux de réfection du rond-point de la poste. L'entreprise « Jérômes Concept » est prête à démarrer.

TRAVAUX VOIRIE ET FIBRE

Les études pour le passage de la fibre sont en cours. Les travaux sont prévus pour cette fin d'année ou début 2021. Une tranchée, appelée artère va traverser la commune du nord au sud par la départementale 933. A ce jour, nous n'avons pas de planning définitif. L'alimentation des foyers sera possible en principe courant 2021.

Si notre budget nous le permet, nous en profiterons pour reprendre une partie des bordures de trottoir.

Concernant la RD933, la réfection de la chaussée prévue en 2020 est reportée sur 2021 du fait des travaux pour la fibre.

MARCHE et COMMERCES

Notre marché a presque repris dans la normalité, nos abonnés et occasionnels sont de retour. Il faut tout de même rester vigilant et continuer à respecter les gestes barrières, c'est pour cette raison que nous continuons à mettre à votre disposition du gel hydroalcoolique.

Nos commerces eux aussi sont réouverts dans leurs totalités, ils mettent tout en oeuvre pour que vos visites, repas et achats se passent dans la sérénité.



ECOLES ET CANTINE-GARDERIE

La reprise des écoles pour tout les élèves le 22 juin s'est bien déroulée. Les enfants ont été exemplaires dans le respect des gestes barrières. La bonne humeur et les rires sont revenus. Les garderies ont réouvert normalement, les cantines ont repris aussi mais pour des questions de respect de la distanciation, les parents fournissent le repas et les enfants mangent à l'extérieur quand il fait beau sinon ils mangent à leur place en classe.

Dans le courant de la prochaine rentrée scolaire, la cantine à l'école primaire verra se parer d'un nouvel évier en inox plus adapté à la plonge (montant des travaux : 1100 €) et un tout nouveau jeu extérieur sera installé à l'école maternelle dans la cour des petits (montant des travaux : 5200 €).

Vendredi 3 juillet, la municipalité a offert aux 14 élèves de CM2, une calculatrice ainsi qu'un livre « J'entre en 6ème ». Nous leur souhaitons une belle et grande réussite pour leur scolarité au collège.

2020

Juillet

Flash-Infos

Ville de Pont-de-Veyle



E-mail : mairie@pont-de-veyle.fr

Téléphone : 03.85.31.53.14

Adresse : Le Château, 10 Rue de la poste.

Horaires d'ouverture au public :

Lundi et Mercredi 9h-12h

Mardi et Jeudi 9h-12h / 14h-17h30

Vendredi 9h-12h / 14h-17h

Le Mot du Maire

Cette saison estivale dans laquelle nous sommes doit être placée sous le dicton populaire « Prudence est mère de sûreté ! »

Dans le contexte actuel, plein d'incertitude quant à l'éventualité d'un rebond de l'épidémie de Covid-19, c'est sans aucun doute la maxime qui devrait guider tous nos comportements.

A ce jour, personne ne peut se targuer d'avoir une quelconque visibilité sur les événements à venir, sur l'évolution de la situation sanitaire. Comme les pouvoirs publics à tous les échelons de l'Etat, nous agissons donc « à vue », « au coup par coup » en fonction de la mouvance des éléments relatifs à la propagation et à la virulence du virus qui nous sont transmis par les instances gouvernementales et sanitaires.

Nous poursuivons également le protocole de sécurité pour tous les visiteurs qui sont amenés à pénétrer dans les locaux de la mairie (distanciation ou port du masque). Pour autant, les équipements sportifs d'extérieur sont de nouveau accessibles... à condition bien évidemment d'y respecter la distanciation. La Bibliothèque Municipale a rouvert ses portes depuis peu sous un protocole de sécurité sanitaire pour tous, bénévoles et visiteurs. Nous demandons à chacune et chacun de bien vouloir les respecter, si des excès de non-respect de ces directives sanitaires étaient constatés, nous serions alors contraints de fermer une nouvelle fois ces locaux.

Mais quoi de neuf à Pont-de-Veyle ?

Tout a été bousculé avec les événements cités au-dessus, mais, enfin, la nouvelle équipe municipale est installée. Vous pourrez la découvrir dans ce Flash-info. La biscuiterie Chauvot vient d'être démolie. Une façade de l'église « Notre Dame », jusqu'alors méconnue, ose enfin se montrer avec aussi une nouvelle vue du centre hospitalier avec son minaret. Avant d'entamer les travaux de réhabilitation du quartier, un nouveau diagnostic archéologique doit avoir lieu dans les sols de la maison par l'Inrap. Le budget de l'opération est de plus de 600 000€ (subvention du département de 110 000€), sans emprunt. Les locaux du stade de rugby vont être aussi rénovés (45 000€) avec une subvention de la région de 15 000€. Le rond-point de la Poste va être rénové fin Juillet/début Août (15 000€). Voilà les principales actions du moment, il y en a bien d'autres. Nous vous les expliquerons dans le bulletin municipal en fin d'année.

Je vous souhaite, en mon nom personnel et au nom de la Municipalité, de très belles vacances d'été.

Protégez-vous !

Michel **MARQUOIS**

Le Conseil Municipal

Suite aux élections du Dimanche 15 Mars 2020 et après un confinement dû au COVID, nous avons l'honneur de vous présenter la nouvelle équipe municipale :



Michel MARQUOIS, Maire.
Délégué SIEA Titulaire.
Membre du Conseil d'Administration du collège et du Conseil de Surveillance Hôpital.



Aurélie ALEXANDRINE, 1ère Adjointe en Charge de la Communication - Commerces - Artisanat et Jeunesse.
Déléguée Communautaire.
Délégué au Conseil de Vie Sociale de L'Hôpital.



Jean-Claude AUBLANC, 2ème Adjoint en Charge des Travaux - Voirie - Environnement.
Délégué au SMIDOM.
Délégué suppléant Veyle Vivante.
Réfèrent SIEA (Fibre).



Kiyet CORLAY, 3ème Adjointe en Charge des Associations - Culture - Subventions - Bibliothèque et CCAS.



Luc MICHEL, 4ème Adjoint en Charge du Cadre de Vie.
Vice-Président à la Communauté de Communes de la Veyle en Charge de la Commission Intercommunale Eau et Assainissement.
Délégué Titulaire Veyle Vivante.



Gilbert PARNAUD, 5ème Adjoint en Charge des Bâtiments Communaux et du Fleurissement.
Délégué Suppléant SIEA.



En partant par la droite en bas : Michel CHAINTREUIL (Conseiller municipal) ; Jean-Claude AUBLANC (2ème Adjoint) ; Christelle SINTES (Conseillère Municipale) ; Gilbert PARNAUD (5ème Adjoint) ; Jean-Paul DESMARIS (Conseiller Municipal avec Délégation du Cimetière et du Marché) ; Michel MARQUOIS (Maire) ; Luc MICHEL (4ème Adjoint) ; Sébastien REVOL (Conseiller Municipal) ; Sabrina GREZAUD (Conseillère Municipale avec Délégation des Ecoles- Cantine et Garderie) ; Brice BOUILLOT (Conseiller Municipal) ; Elisabeth BIGOT (Conseillère Municipale) ; Dorian BOUKAMIRA (Conseiller Municipal) ; Gwendoline MONCEL (Conseillère Municipale) ; Aurélie ALEXANDRINE (1ère Adjointe) ; Nadine GAUTHERET (Conseillère Municipale) ; Valérie BROSSE (Conseillère Municipale) ; Thomas FREUDO (Conseiller Municipal) ; Joëlle CHANET (Conseillère Municipale) ; Kiyet CORLAY (3ème Adjointe)

Commissions Communales : Le Maire est Président des Commissions, un Adjoint Vice-Président animera les Commissions.

*Finances : Luc MICHEL - Kiyet CORLAY - Aurélie ALEXANDRINE - Sébastien REVOL - Gwendoline MONCEL.

*Communication - Jeunesse - Commerces - Artisanat : Valérie BROSSE - Aurélie ALEXANDRINE - Christelle SINTES - Brice BOUILLOT - Sabrina GREZAUD.

*Associations - Culture - Subventions : Kiyet CORLAY - Valérie BROSSE - Christelle SINTES - Dorian BOUKAMIRA - Michel CHAINTREUIL.

*Travaux - Voirie - Environnement : Jean-Claude AUBLANC - Gilbert PARNAUD - Luc MICHEL - Gwendoline MONCEL - Jean-Paul DESMARIS - Dorian BOUKAMIRA - Sébastien REVOL.

*Fleurissement : Gilbert PARNAUD - Jean-Paul DESMARIS - Luc MICHEL - Michel CHAINTREUIL - Kiyet CORLAY.

*Marché : Jean-Paul DESMARIS - Brice BOUILLOT - Christelle SINTES - Thomas FREUDO - Aurélie ALEXANDRINE.

*Bibliothèque : Kiyet CORLAY - Elisabeth BIGOT - Nadine GAUTHERET - Joëlle CHANET - Valérie BROSSE.

*Tourisme - Patrimoine : Thomas FREUDO - Luc MICHEL - Nadine GAUTHERET - Brice BOUILLOT - Jean-Paul DESMARIS - Elisabeth BIGOT.

*Cadre de Vie : Luc MICHEL - Kiyet CORLAY - Gwendoline MONCEL - Aurélie ALEXANDRINE - Elisabeth BIGOT - Sébastien REVOL.

*Commission de Contrôle Liste Electorale : Michel CHAINTREUIL - Joëlle CHANET - Valérie BROSSE - Nadine GAUTHERET - Christelle SINTES.